



DIPLÔME D'ÉTAT DE PSYCHOMOTRICIEN

à du au

Financé par

Institut de formations auxiliaires de puériculture - Institut de formation de la profession médicale, paramédicale

Orléans

Tél :

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

Contenu et programme

Objectifs :

Le DE de psychomotricien forme à la prise en charge de troubles moteurs d'origine psychologique (troubles de l'attention, instabilité, maladies psychosomatiques). A la fois thérapeute et rééducateur, le « psychomot » utilise des techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, et d'expression corporelle ou plastique (activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination). L'objectif est d'aider le patient à maîtriser son corps, à améliorer son comportement ou, mieux encore, à se débarrasser de ses troubles. Surtout présent dans le domaine de l'enfance ou de l'adolescence inadaptée, il exerce dans les centres médico-psychopédagogique, les établissements hospitaliers, les instituts médico-éducatif ou les hôpitaux psychiatriques.

Programme :

La formation conduisant aux DE de psychomotricien comporte des enseignements théoriques et pratiques organisés en modules autour des thématiques suivantes :

- Santé publique, pathologie médicale, chirurgicale et de pharmacologie, notions sur la pédagogie et le système éducatif

- Anatomie
- Physiologie nero-musculaire et notions de neurophysiologie
- Psychologie
- Psychiatrie
- Psychomotricité
- Pédiatrie
- Législation et déontologie

La formation comprend également des stages effectués en institut médico-éducatif, en centre d'aide par le travail, en hôpital psychiatrique notamment.

LES AUTRES SESSIONS

Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
FC Orléans (45)	du 05/09/2025 au 30/06/2026	Tout public Tout public	 RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
FC Orléans (45)	du 09/09/2025 au 03/07/2028	Tout public Tout public	 RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Informations pratiques

Organisme responsable :

- Orléans

Numéro de session : / Référence GIP : 16695

Mise à jour le 26/03/2025